

Installation de cages flottantes dans le village de Satoalepai au Samoa : À vos marques, ramez !

C'était l'ébullition au Samoa en novembre 2015, à l'arrivée des premières cages de grossissement fabriquées et mises à l'eau dans le cadre du projet d'amélioration de l'aquaculture communautaire aux Fidji, à Kiribati, au Samoa et à Vanuatu, du Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR). Trois agents de la Section aquaculture de la Communauté du Pacifique (CPS), Tim Pickering, Beero Tioti et Michel Bermudes, se sont rendus dans le village de Satoalepai, sur l'île de Savaii, pour travailler l'espace d'une semaine avec les communautés et les agents du service des pêches du Samoa à la construction et à l'installation des cages de grossissement. Comme il s'agissait du premier projet du genre au Samoa, il était essentiel que le travail soit réalisé avec soin afin que ce nouveau site de pisciculture en cages puisse rapidement être exploité et faire office de ferme-école. Dans d'autres pays insulaires océaniques visés par le projet, on privilégie l'aménagement de bassins pour la production de tilapias, mais les sols volcaniques du Samoa excluent la pisciculture en bassins. C'est pourquoi le volet samoan du projet de l'ACIAR s'est centré sur la familiarisation des populations locales avec l'élevage en cages, l'objectif étant de permettre l'exploitation des plans d'eau douce et saumâtre des îles d'Upolu et de Savaii.



Ensemencement des alevins de tilapia dans la nourricerie, afin qu'ils s'acclimatent aux conditions locales (crédit photo : Michel Bermudes).

Cette semaine a été orchestrée de main de maître par Ulusapeti Tiitii, Responsable des pêches du service des pêches samoan. La première journée consacrée à l'organisation du matériel s'est achevée tard dans la nuit. Les équipes du service des pêches et de la CPS ont ensuite navigué jusqu'à Savaii avec l'équivalent de deux camions de matériel et de poissons vivants. Dans tout projet communautaire, la consultation publique et l'adhésion au projet sont d'importants facteurs de réussite. Dans cette logique, la première étape du projet a consisté à réunir les chefs des communautés locales se situant à proximité du site aquacole envisagé. La réunion a permis d'expliquer le projet et de débattre sur le lieu de mise à l'eau des cages. La préférence des chefs allait à des sites proches du village, pour que les populations puissent « garder un œil » sur les cages. Ensuite, la phase concrète de fabrication a pu démarrer, ce chantier associant agents des pêches et villageois. Fait remarquable, la première cage a été entièrement construite en une demi-journée.

Pendant les travaux, des analyses de salinité ont été effectuées dans le lac entourant Satoalepai afin de déterminer l'emplacement idéal pour l'installation des cages, sachant que les jeunes tilapias ne tolèrent pas les taux de salinité élevés. Le projet s'est avéré être à la croisée de la science et des connaissances locales, puisque les sites proposés par les chefs étaient au final les mieux adaptés à l'élevage du tilapia. Une fois les deux cages montées, le transport vers les sites de mouillage a été organisé. Le personnel du service des pêches samoan et les habitants de Satoalepai ont alors formé deux équipes, qui, avec fairplay et panache, se sont lancées dans une course effrénée pour amener à la rame les cages flottantes au site de mouillage.

Enfin, les cages ont été amarrées et empoissonnées à l'aide de spécimens témoins, qui permettront d'évaluer le grossissement en cages au cours des semaines suivant la mise en charge. Au cours du mois de décembre qui a suivi, à l'occasion du salon agricole de Savaii, 1 000 tilapias d'environ 2g ont été mis en charge dans chaque structure, à l'aide de cages d'alevinage à petit maillage. Les poissons resteront dans cette cage d'alevinage jusqu'à ce qu'ils atteignent 50 g. Ensuite,

ACTIVITÉS DE LA CPS

la densité de stockage sera réduite à 50 poissons par mètre cube dans la cage de grossissement. En d'autres termes, environ 500 poissons seront ensemencés dans chaque cage (3 m x 3 m x 1 m) et y resteront jusqu'à ce qu'ils atteignent 300 g. On ignore encore quelle sera la durée de la période de grossissement, étant donné que cet essai est le premier du genre sur ce site et que l'eau est saumâtre. Toutefois, dans l'idéal, les poissons pourront être prélevés après six mois d'élevage. Sur la base d'un taux de survie estimé à 80 %, les cages pourraient produire chacune 120 kg de poisson.

Les villageois se sont familiarisés avec le processus de bout en bout : construction des cages, mouillage, amarrage,

empoissonnement et nourrissage des poissons en cages. Pour le service des pêches du Samoa comme pour la CPS, cette semaine a été une réussite.

Pour plus d'information :

Michel Bermudes

Chargé du développement de l'aquaculture (marine), CPS

MichelBe@spc.int



La structure de la cage fabriquée en une demi-journée par les habitants de Satoalepai et le personnel du service des pêches samoan (crédit photo : Michel Bermudes).



Les deux équipes sur la ligne d'arrivée (en l'occurrence, sur le site de mouillage) ! Le trophée de la première course de cages flottantes de Satoalepai revient au service des pêches (crédit photo : Michel Bermudes).